



ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES

La Digenaf plaide pour le décaissement des crédits

Depuis plusieurs années, les voies navigables connaissent, par moment l'interruption du trafic dans les eaux intérieures à cause de la non tenue de façon régulière des opérations de dragage.

A l'occasion d'une séance de travail avec le ministre des Transports, Jean Marc Thys-tère Tchicaya, le directeur général de la navigation fluviale (Digenaf), Sébastien Rachel Yoa, a évoqué les difficultés de sa structure notamment le non-décaissement des crédits de fonctionnement, l'insuffisance de moyens nautiques, informatiques et matériels pour un meilleur suivi et le contrôle des travaux d'entretien du réseau fluvial. « *Les conditions de travail sont très difficiles tant à Brazzaville que dans les départements* », a-t-il ploré.

Page 3



La visite du port de Brazzaville/Adiac

DÉFICIT DU PERSONNEL SOIGNANT

Un plan national en vue de la couverture sanitaire universelle

Avec à peine 5715 personnels soignants pour une population d'environ cinq millions d'habitants, la République du Congo envisage d'élaborer un plan national de développement des ressources humaines pour combler le déficit en vue d'atteindre une couverture sanitaire universelle d'ici à 2030.

Selon le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, qui l'a annoncé devant le Sénat, ce manque de personnel soignant est consécu-



Le personnel soignant accuse un déficit au Congo/DR

tif aux difficultés d'ordre financier qui tardent le recrutement des jeunes diplômés des écoles paramédicales et des médecins formés à l'étranger, notamment

à Cuba. « *Nous sommes loin d'atteindre la cible de l'Objectif de développement durable numéro 3 fixée par l'Organisation mondiale de la santé* », a-t-il indiqué.

Page 5

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale menace d'aller en grève

Dans une déclaration rendue publique vendredi, la coordination du collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a annoncé son intention de déclencher une grève au cas où le gouvernement ne prenait en compte ses doléances d'ici au 6 septembre. Au nombre des revendications figurent, entre autres, le paie-

ment des salaires des agents de l'Université, les indemnités de toutes les heures au titre des années académiques allant de 2014 à 2020, ainsi que le versement d'une somme conséquente pour l'amélioration des conditions de travail pour une réussite de la rentrée académique 2021 2022.

Page 5

CONGO-SÉNÉGAL

Une nouvelle dynamique de coopération bilatérale

Le Congo et le Sénégal se donnent rendez-vous courant 2022 pour la tenue, trente et un ans après, d'une nouvelle commission mixte chargée de redynamiser la coopération bilatérale et d'évaluer les domaines d'intérêts communs.

Page 9

Éditorial

Ça roule !

Page 2

ÉDITORIAL

Ça roule...

Ce n'est pas encore la fin des secousses dues aux innombrables nids-de-poule qui la jonchent toujours. Mais la présence d'engins des travaux publics autour desquels s'affairent les agents concernés est la preuve que sur la Route nationale numéro 2 reliant Brazzaville au nord du Congo le travail se fait. A savoir, sa réhabilitation sur la distance située entre la capitale et un peu plus de 300 km quand elle traverse les départements du Pool et des Plateaux.

A plusieurs reprises, à cette même place, nous alertions sur le mauvais état de cette importante voie de desserte à vocation régionale quand on considère ses grands bras tendus vers le Gabon et le Cameroun, et prochainement vers la Centrafrique et le Tchad au départ de Ouesso, dans la Sangha. Les plus hautes autorités d'Afrique centrale en sont certaines. Le même constat était aussi fait par les usagers empruntant cette route pour un voyage d'affaires ou pour des raisons personnelles.

Sur sa bretelle dégradée, il y a l'immense défi que représentait son envahissement par les eaux, juste après le pont sur la rive gauche de la Léfini après le village de Mbouambé. Ce défi est sur le point d'être relevé car l'on est passé du colmatage des brèches comme naguère à la mise à contribution d'une expertise des grands rendez-vous en matière de stabilisation des chaussées. Nous n'en avions aucune là-dessus, mais à tout moment chacun peut faire appel à celle que procure l'œil nu. A ce niveau précis, la RN2 sera désormais plus en hauteur, moins basse qu'elle ne l'était jusque-là.

Au long du parcours, de temps en temps, vous affronterez un bain de poussière jaunâtre, du reste, visible sur la végétation et même les habitations alentour. Parce que la pelleteuse dévore le sol en plusieurs endroits. Les postes à péage de fortune ? Celui qui devenait un peu emblématique, au village d'Oyonfoula, non loin de Ngo, pourrait avoir vécu. A condition là également, comme le cas pour la Léfini, que ceux qui sont à l'œuvre ne se laissent pas surprendre par les pluies diluviennes dont la saison est si proche. Du tout-venant est en effet jeté sur de longues sections qui attendent d'être définitivement affermées par du bitume.

Pour tout dire, le travail est en train de se faire, mais beaucoup reste encore à faire, car la route était largement entamée dans la distance mentionnée plus haut. Encore des efforts et tout pourrait rentrer dans l'ordre. A la satisfaction de tous.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Le général Gilbert Bokemba inhumé à Kintélé

Le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso s'est incliné devant la mémoire du général de brigade, Gilbert Bokemba, le 6 août à Brazzaville, peu avant son inhumation à Kintélé dans la banlieue nord de la capitale.



Le président de la République s'inclinant devant la dépouille du général Gilbert Bokemba

« Sa volonté d'aller de l'avant dans le métier d'armes qu'il avait choisi par vocation l'a conduit à la pratique de la chute opérationnelle entre 1984 et 1985. Avec d'autres jeunes officiers et moniteurs, le général de brigade, Gilbert Bokemba, effectuera des sauts à 3000m d'altitude ouvrant ainsi des perspectives nouvelles à nos troupes aéroportées », a indiqué le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, dans l'oraison funèbre. Chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilbert Bokemba est décédé le jeudi 29 juillet à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo des suites d'une courte maladie.

Carrière

L'illustre disparu s'est engagé dans l'armée populaire natio-

nale le 30 décembre 1976. Il a suivi plusieurs formations à l'Académie militaire Frounze de Moscou (ex-URSS), l'Institut de hautes études de défense nationale de Paris (France). Le 17 juin 2011, celui qui était officier des troupes aéroportées et instructeur commando a été élevé au rang de général de brigade. Il sera nommé chef d'état-major de l'armée de terre en 2012. En quarante-cinq ans de service, le général Gilbert Bokemba a occupé, entre autres, les fonctions de chef de corps du groupement aéroporté ; commandant de la zone militaire de défense n°5, commandant de la zone de défense n°2 ; commandant de la zone de défense n°9.

Au plan international

Le chef d'état-major a rappelé que le métier d'armes du général Gilbert Bokemba ne s'est

pas limité au Congo. Il a contribué à la mise en place de la Force multinationale d'Afrique centrale. Avec la mission de la consolidation de la paix en Centrafrique, le général Gilbert Bokemba a été un des artisans majeurs de la construction de l'architecture de paix et de sécurité de la sous-région. Il a commandé la force multinationale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale en 2008 au Tchad. La maîtrise de l'anglais et du russe donnait au général Bokemba une aisance dans les rencontres militaires internationales. « Le général Bokemba estimait que l'armée, de soldat au général, devrait être une communauté des frères et d'amis pour servir la nation », a indiqué le général Guy Blanchard Okoi.

Rominique Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NAVIGATION FLUVIALE

Mobiliser des moyens pour améliorer le trafic en eaux intérieures

Les opérations de dragage ne sont pas menées de manière régulière pour assurer la fluidité du trafic sur les 4300 km de réseau fluvial national. Sous-équipés et confrontés à des difficultés financières, les agents publics en appellent au soutien du ministre des Transports, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Depuis plusieurs années, les voies navigables connaissent des problèmes liés à l'irrégularité des régimes pluviométriques, par exemple, en saison sèche les lits des cours d'eau sont parsemés de bancs de sable empêchant la circulation des embarcations lourdes. C'est la cause de l'interruption du trafic sur la Sangha, entre mars et mai, et le quasi arrêt du trafic sur l'Oubangui entre Brazzaville et Bangui (février et mai). C'est aussi le cas au port fluvial d'Oyo, dans le département de la Cuvette, où le transport du bois peine à y transiter à cause de l'ensablement.

La direction générale de la navigation fluviale (Digenaf) est l'organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice des attributions en matière de la navigation fluviale. Lors de la séance de travail avec le nouveau ministre de tutelle, le 3 août dernier, le directeur général de la Navigation fluviale, Sébastien Rachel Yoa, a présenté les difficultés de sa structure, en termes de financement et moyens techniques.

L'armateur public, a-t-il détaillé, fait face au non-décassement des crédits de fonctionnement ; à l'insuffisance de moyens nautiques, de moyens informatiques, des locaux abritant les services ; à l'absence du matériel de contrôle pour le suivi et le contrôle des travaux d'entretien du réseau fluvial et du matériel de radiocommunication terre-fleuve et fleuve-fleuve, etc. « Les conditions de travail sont très difficiles tant à

Brazzaville que dans les départements », a-t-il déploré.

Le secteur de la navigation fluviale va s'éteindre si l'État congolais n'appuie pas le secteur. Puisque, le sous-secteur de la navigation fluviale est aussi confronté à un problème de main-d'œuvre qualifiée. Il faut savoir que la Digenaf est en charge de la coordination des navigations en eaux intérieures, notamment sur l'axe Oubangui, Sangha, Lima, Pool- Malebo, Kouilou. Pour la tutelle, la relance des activités fluviales passe par l'équipement des armateurs publics, la formation des cadres et du personnel navigant. Au total vingt-deux étudiants congolais sont en formation à l'École régionale de formation aux métiers de la navigation intérieure, à Kinshasa (RDC). Les autorités misent sur la relève pour préparer son plan de relance du secteur. « Cette visite au Port autonome de Brazzaville et à la Digenaf s'inscrivait dans le cadre d'une mission de travail qui vise à toucher du doigt les réalités sur le terrain et de permettre de relever les défis en partage », a affirmé le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Des voies navigables inexploitées

Le Congo dispose des atouts inestimables dans ce secteur. Les voies d'eau intérieures sont constituées par le Fleuve Congo et ses affluents, et par d'autres cours d'eau dont les régimes subissent l'influence du climat et des sols.



Le ministre sur un bateau en réflexion/Adiataba, affluent de l'Oubangui, est accessible jusqu'au village de Bangui-Motaba (190 km) et les baleinières ne dépassant pas 20 m de long peuvent y circuler en toutes saisons.

À l'aval de Brazzaville, le cours du Fleuve Congo est coupé de rapides, de cataractes et de chutes infranchissables. Le Congo est navigable toute l'année en amont de Brazzaville sur 610 kilomètres environ. Les débits varient entre 60 000 m³/s en hautes eaux et 27 000 m³/s en période de saison sèche.

Le réseau fluvial secondaire est constitué, d'une part par les autres affluents du Congo, d'autre part par de nombreux petits cours d'eau. La Likouala a un régime hydrologique irrégulier. Elle est navigable entre Mossaka et Etoumbi (475 km) d'octobre à juin. L'Alima,

d'une longueur de 600 km, a un régime plus régulier. Elle coule dans des terrains très perméables. Les étiages sont atténués par le fait qu'une nappe phréatique abondante restitue à la rivière une grande partie de l'eau emmagasinée. Elle est aussi navigable entre Boundji et son confluent avec le Congo. La Nkéné arrose une partie de la région des plateaux Batéké. Elle bénéficie des mêmes conditions géologiques que l'Alima, mais elle est navigable seulement entre le Congo et Gamboma (110 km) pendant 11 mois. La Ngoko, affluent de la Sangha, est navigable de Ouesso à Ngbala. La Mo-

L'benga est le deuxième affluent de la rive droite de l'Oubangui. Il est navigable de Boyélé à Mampoutou (220 km) pour les convois de 20 tonnes. Le Kouyou, affluent de la Likouala-Mossaka, est navigable seulement pendant 9 mois, de fin septembre à fin juin. La navigation, parfois difficile en janvier-février, se fait sur 240 km jusqu'à Owando.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

RDC, 2023

« J'ai le droit de faire deux mandats ». Jeune Afrique n°3102, juillet 2021, page 35. Huit feuilles de « Grande interview », photos comprises, au dénouement de laquelle le président de la République démocratique du Congo-RDC, Félix Tshisekedi, s'est ouvert de ses ambitions et de ses intentions pour son pays déclarant, sans l'ombre d'un moindre doute, qu'il briguera un second mandat à la tête de celui-ci en 2023.

La constitution ne l'interdisant pas, le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social, -UDPS-, élu président de la République en décembre 2018, ne veut pas quitter le Palais de la nation, siège des institutions publiques en RDC, après seulement cinq années d'exercice. Il déclare avoir une « vision » et voudrait la « concrétiser » avant d'envisager de passer la main. Sachant que ses adversaires pourraient le soupçonner de vouloir à

tout prix « rester », quitte à tenter un passage en force, le président modère son désir. Il ne pourrait en effet « poursuivre sa mission » que si ses compatriotes lui accordent « ce second mandat ».

Sans qu'elle ne soit dans la grille d'une actualité de première main, ses prémices étant depuis plus qu'observables, cette déclaration du président Tshisekedi pose néanmoins les jalons de la future confrontation électorale lors de ce scrutin majeur en RDC. Les candidats pourront donc être nombreux à faire valoir leurs visions pour leur nation. Par petites touches, Joseph Kabila a continué à communiquer dans le dessein d'un ancien chef de l'Etat qui ne souhaite pas rester indéfiniment hors des allées des lieux où s'élaborent les grandes décisions sur la marche du monde et de son pays. Il pourrait être du match.

S'il avoue pour sa part que son prédécesseur n'est pas son ennemi, Félix Tshisekedi sait que dans la perspective de la présidentielle à venir, lui et Joseph Kabila, son ex-allié de la coalition FCC-CACH, seront peut-être de ces dirigeants qui animeront encore la scène politique de la RDC. Et qu'il faudrait en même temps tenir compte du positionnement des hommes comme Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, ou encore Martin Fayulu dont le résultat du scrutin passé est resté en travers la gorge.

En déclarant dans la même interview que sous lui, « le Congo ne sera plus l'otage de ses politiciens », le chef de l'Etat redoute les conflits qui naissent et se nourrissent des inimitiés des responsables des partis politiques et autres opérateurs attirés par le pouvoir. Obtenir que cela ne soit pas le cas, que ceux dont le rêve est de gravir les échelons de la position suprême

dans leur pays le fassent désormais avec moins d'appâté, n'est pas un combat gagné d'avance. En RDC comme ailleurs, les règles du jeu sont telles que le moment venu, en fonction du rang qu'ils tiennent ou du fruit qu'ils veulent cueillir, les « fameux » politiciens en soient toujours les meneurs.

Faire en sorte que ce jeu se déroule de la meilleure des façons, voilà ce à quoi doivent tendre les acteurs intéressés. Pour ce pays doté d'énormes potentialités, qui pour assurer ses frontières a repris langue avec certains de ses voisins qu'un passé douloureux opposait, 2023 devra être une compétition au cours de laquelle ses filles et fils décideront de leur avenir dans la paix et la tranquillité. Ils en ont pris l'habitude et s'en sortent chaque fois malgré les écueils que pose ce type de retrouvailles.

Gankama N'Siah

BOIS

Des sociétés forestières réfractaires au système informatique de traçabilité

Le projet de l'État congolais de déployer un système informatisé de vérification de la légalité du bois coupé au Congo est freiné par certains forestiers. L'administration étudie des stratégies pour pouvoir les intégrer dans le nouveau système de contrôle.

Le rapport sur le projet état des lieux et tests du terrain pour le déploiement du Système informatique de vérification de la légalité (SVL) auprès des sociétés forestières a été examiné, le 6 août à Brazzaville, par les experts forestiers. Cette rencontre a permis aux participants, à en croire Pierre Taty, directeur de cabinet de la ministre de l'Économie forestière, d'échanger autour des avancées réalisées sur le terrain et les objectifs à atteindre.

Cette étude de terrain, il faut le préciser, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) que la République du Congo a signé (2010) avec l'Union européenne. L'accord sur la gouvernance forestière et la transparence dans le secteur du bois prévoit l'installation du SVL dans tous les sites d'exploitation forestière, pour des produits à destination du marché européen.

D'après Childeric Noël Ntamba,



La photo de famille à Adiac

le chef de projet, des progrès ont été réalisés sur le terrain en matière de sensibilisation des parties impliquées et de développement du SVL, qui n'est autre que la transcription en langage informatique du concept préalablement développé avec l'équipe des experts. Les résultats du projet état des lieux et tests du terrain pour le déploiement du SVL illustrent ces progrès réalisés et la phase

actuelle de déploiement du lo-

giciel. Le principal défi des autorités est d'arriver à restructurer les administrations forestières locales et leur donner les moyens de contrôle, y compris de continuer à sensibiliser les entreprises forestières au SVL. « La réticence de certaines sociétés forestières aura forcément une incidence sur le déploiement de SVL. Etant donné qu'elles n'ont pas coopéré, nous étudierons la meilleure

façon de les ramener dans le système informatisé », a promis Childeric Noël Ntamba.

Cette initiative sur la transparence forestière bénéficie aussi de l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec une implication de la société civile locale. Tout comme les partenaires européens, l'agence onusienne a réitéré son engagement de continuer à soutenir l'État congolais.

« La réduction de l'exploitation illégale contribue aux Objectifs de développement durable, en luttant contre la pauvreté, garantissant la sécurité alimentaire, visant à atténuer les changements climatiques, et encourageant une gestion durable des forêts », a signifié Regis Yembé-Yembé, Chargé de coopération forêt et environnement, à la délégation de l'UE au Congo.

Fiacre Kombo

DISPARITION

Le PCT rend un hommage mérité à Jean-Pierre Manoukou-Kouba



Le secrétaire général du Parti congolais du travail, le camarade Pierre Moussa a la profonde douleur d'informer, le secrétariat permanent, le bureau politique, le comité central, les fédérations et les comités, ainsi que les cadres, militants et sympathisants du Parti, du décès du camarade Jean Pierre Manoukou-Kouba, secrétaire permanent aux affaires économiques et président de la commission affaires administratives et juridiques du Sénat. Décès survenu ce lundi 02 août 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au centre-ville, (ex-camp Air Afrique, à côté du cimetière du centre-ville).

En attendant la date des obsèques qui sera communiquée ultérieurement, le secrétaire général demande aux membres du parti de participer à la veillée mortuaire.

Pour rendre hommage mérité au camarade Jean-Pierre Manoukou-Kouba, un livre d'or est ouvert au hall du siège national du parti à Mpila, sis 05 rue Léon Jacob.

Les Camarades désireux de faire un témoignage en mémoire de l'illustre disparu sont priés de passer de 09h00 à 15h00 les jours ouvrables.

Le secrétaire général présente ses condoléances les plus émues à la direction politique nationale et à la famille de l'illustre disparu.

Fait à Brazzaville le 3 août 2021

Pour le secrétaire général

Le Secrétaire à la Communication et aux Technologies de l'Information



Parfait ILOKI

SANTÉ

Vers l'élaboration d'un plan national de développement des ressources humaines

Face au Sénat, le 4 août, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a laissé entendre que le Congo ne dispose à peine que 5715 personnels soignants sur une population de cinq millions d'habitants.



Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki

Au total, il y a 544 médecins, 921 sages-femmes et 4 250 infirmiers, soit 1,16 personnel pour 1000 habitants, a indiqué le ministre. Ce ratio, a-t-il affirmé, est faible et « nous sommes loin d'atteindre la cible de l'Objectif de développement durable numéro 3, celui de la couverture sanitaire universelle d'ici 2030 d'après l'Organisation mondiale de la santé ».

Pour le ministre Gilbert Mokoki, la difficulté principale est d'ordre budgétaire. Cependant, pour combler ce vide, un plan national de développement des ressources humaines en santé est en cours d'élaboration. Un outil important, a signifié le ministre, qui permettra de combler le déficit en personnel soignant pendant plusieurs années. Ces précisions ont été données en réponse à la question portant sur les difficultés que rencontre le gouvernement dans le processus d'intégration à la Fonction publique des jeunes diplômés sortis des écoles paramédicales des promotions 2012 à 2020 ainsi que sur le sort des 713 postes budgétaires affectés récemment au ministère de la Santé et de la Population.

A propos, il a fait savoir qu'en 2020, lorsque le gouvernement a décidé de recruter 4 515 agents de l'Etat, il a attribué au ministère de la Santé 706 postes budgétaires. « La totalité des dossiers ont été transmis à la Fonction publique pour un recrutement de 268 médecins pour la plupart sortis de Cuba », a-t-il renchéri.

En 2021, un autre quota de 700 places a été affecté au ministère de la Santé qui s'active à finaliser l'aboutissement de ces dossiers.

Jean Jacques Koubemba

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale brandit une menace de grève



Dans une déclaration publiée le 6 août à Brazzaville, la coordination du collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi menace de lancer un mouvement de grève illimitée au cas où le gouvernement prenait pas en compte ses doléances.

Jusqu'au 6 septembre prochain si les revendications ne sont pas prises en compte par les pouvoirs publics, le collège intersyndical se réserve le droit de déclencher une grève générale et illimitée.

En effet, le collège intersyndical revendique le paiement des salaires des mois de décembre 2019 et juillet 2021. Il souhaite également que les indemnités de toutes les heures diverses au titre des années académiques allant de 2014 à 2020 soient payées.

Autres revendications le paiement au même rythme des salaires des agents de l'université Marien-Ngouabi et de la fonction publique, le versement d'une somme conséquente pour l'amélioration des conditions de travail et la réussite de la rentrée académique 2021-2022.

L.G.O.

PLATEAUX

Des hopitaux dotés des appareils d'échographie

La population des localités de Djambala, Lékana et Ngo, dans le département des Plateaux, ont manifesté leur satisfaction suite au bon fonctionnement et au rôle important que jouent les appareils d'échographie dotés par le député de Djambala 1, Josué Rodrigue Ngouonimba.

Après avoir constaté avec plaisir le bon fonctionnement des nouveaux appareils d'échographie des hôpitaux de ces trois grandes localités des Plateaux, les populations ont profité de la célébration, le 30 juillet, de la journée des consultations prénatales pour marquer leur reconnaissance à l'endroit du donateur. Ils ont, par la même occasion, signifié leur satisfaction puisque, selon certaines langues, ces appareils sont venus mettre fin à plusieurs années d'atermoiements.

« Cette échographie est venue sauver plusieurs vies. Nous avons de sérieux problèmes, lorsque nos sœurs et femmes tombent enceinte. C'est un appareil qui vient tout changer chez la femme enceinte. Un changement qui, par ricochet, est un motif d'espoir car désormais tout le flou qui entourait l'évolution



Un medecin consultant une femme enceinte

de la grossesse et la nature même du bébé attendu est dissipé », a indiqué un habitant de Djambala. Pendant la réception de cet appareil, le médecin-chef de Djambala, le Dr Mongo, s'était félicité de cet élan de cœur de Josué Rodrigue Ngouonimba, venant mettre un terme aux souffrances des femmes de cette commune qui, jadis, parcouraient de longues

distances pour des problèmes de santé.

Notons que ce don multiforme, comme des pagens pour deux mille femmes, des équipements sportifs pour les onze clubs de football et la ligue départementale des Plateaux, ont été offerts, le 23 juin, lors d'une descente de Josué Rodrigue Ngouonimba.

Rude Ngoma

INSERTION SOCIALE

Deux cents artisans formés aux techniques de transformation des produits agricoles

Les artisans et petits producteurs formés dans la chaîne de transformation de tubercules de manioc et de la banane en produits dérivés ont exposé leurs oeuvres le 6 août au Cercle Sony-Labou -Tansi à Brazzaville.



Artisans formés aux techniques de transformation des produits agricoles

La formation a été animée pendant plus d'un mois par le Programme alimentaire mondiale (PAM) et le Centre d'excellence régionale contre la faim et la malnutrition (Cerfam), suite à la demande du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des chaînes de valeur des produits agricoles.

Les apprenants sont venus des départements du Pool, de la Bouenza, des Plateaux et de Brazzaville. Les enseignements ont été donnés par les experts agro-alimentaires du Bénin et de Côte d'Ivoire sur les techniques de transformation du manioc et de la banane en produits dérivés : la farine de manioc, le jus de manioc, gari amélioré, l'attiéké (une dérivé de manioc d'origine ouest-africaine), l'amidon, le tapioca. En ce qui concerne la banane, les produits dérivés ont été la farine de banane, les chips et bien d'autres.

Par ailleurs, les artisans ont bénéficié

des connaissances sur la fabrication des équipements de transformation. A cet effet, une trentaine d'équipements (motorisés, broyeurs, rapses, semouleurs...) ont été fabriqués en vue d'améliorer le rendement de la production et le revenu des petits exploitants et transformateurs, tout en réduisant le temps et la pénibilité du travail.

La coordonnatrice des projets d'appui aux petits producteurs et résilience, chargé de programme PAM, Solange Ongoly Goma, a expliqué que le ProManioc est un programme de renforcement de la chaîne de valeur du manioc au Congo. Il accompagne des producteurs et productrices de manioc dans la transformation de tubercules en farine, gari et attiéké. Le programme est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Programme alimentaire mondiale en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Le directeur par intérim du Cerfam, Patrick Teixeira, a signifié que sa structure entendait faciliter l'échange et le transfert de connaissances et de technologies en appui aux investissements du gouvernement du Congo et de ses partenaires dans le développement des chaînes de valeur agricoles. La représentante et directrice-pays du PAM au Congo, Anne-Claire Mouilliez, a souligné que cette assistance technique consolide la dynamique de capitalisation qui caractérise l'appui du PAM à la production et à la transformation du manioc au Congo. « Le renforcement et la promotion des chaînes de valeur de manioc et de banane constitue un début de réponse aux défis majeurs auxquels le pays est confronté tel que la forte dépendance aux importations de denrées alimentaires, la disponibilité et l'accessibilité des aliments, la malnutrition et le changement climatique », a-t-elle poursuivi.

Lydie Gisèle Oko



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Date limite de dépôt des candidatures: 2 semaines après la publication

Titre fonctionnel: Assistant chargé de l'Administration et des Ressources Humaines (voir document complet affiché à la FAO)

UNITE ADMINISTRATIVE: Représentation de la FAO en République du Congo

TYPE D'EMPLOI: PSA.NAT

Lieu d'affectation: Brazzaville-Congo -- DUREE: 2 mois

Cadre organisationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la FAO au Congo, la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) en République du Congo Brazzaville lance cet avis de vacance de poste pour recruter un (e) Assistant (e) chargé de l'Administration et des Ressources Humaines.

Position hiérarchique

Sous la supervision directe de l'Assistant Représentant chargé de l'Administration et des Finances, il est chargé d'appuyer la Section de l'Administration dans les activités administratives et des Ressources humaines. Il doit s'acquitter particulièrement des tâches suivantes:

- Effectuer une grande variété d'opérations administratives courantes;
- Agir en qualité de point focal des activités de la section dans la gestion Administrative et du personnel (RH) en conformité avec les procédures de la FAO dans GRMS et Taleo (VA, Réquisition, pré screening, sélection, recrutement en adéquation avec la gestion et le déploiement du personnel ainsi bien que l'émission des contrats (ePPR);

- Assurer le suivi et la vérification des contrats des consultants, l'initiation et/ou leur extension;
- Organiser les processus de recrutement : présélection, tests (Oral et écrit);
- Orienter le nouveau personnel sur les nouvelles procédures (enregistrement de leur profil dans Taleo et orientation sur les documents nécessaires à fournir lors d'un recrutement);
- Initier l'émission des timecards avant la fin de chaque mois pour les PSA-NAT et PRF;
- Maintenir la communication interne sur les nouvelles procédures de la FAO en terme de RH;
- Organiser et gérer la base des données sur le personnel (roaster);
- Appuyer les missions du personnel (réservation de billets et hôtels), planification et suivi des chauffeurs pour les missions de terrain;
- Initier les contrats avec les fournisseurs (Long Term Agreement = LTA) et collaborer avec les autres agences en cas de besoin;
- Tenir à jour le système de classement des documents administratifs tout en assurant la confidentialité requise;
- Assurer les formalités de dédouanement du matériel FAO et des projets (IM5

- et D18);
- Suivre et émettre les demandes de renouvellement des IM5 des véhicules de la FAO et des projets;
- Avoir une responsabilité claire en matière d'achat suivant la matrice de ségrégation de responsabilité établie par le bureau de la FAO, y compris les accès dans le système;
- S'acquitter de toute autre tâche demandée par la représentation de la FAO.

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS:

Éducation:

- Enseignement secondaire de fin du deuxième cycle ou équivalent.

De l'expérience:

- Au moins 4 ans d'expérience professionnelle pertinente dans l'administration, dont 2 ans au sein d'agences des Nations Unies, seraient un atout;
- Connaissance courante (niveau C) de la langue officielle utilisée pour la communication de la FAO dans le pays (anglais, français ou espagnol) et connaissance pratique de la langue locale.

Compétences et aptitudes:

- Excellentes aptitudes en communica-

- tion;
- Très bon sens de l'organisation et aptitude à respecter des échéanciers serrés;
- Capacité à prioriser les tâches;
- Capacité à travailler d'une manière harmonieuse et efficace dans une équipe multiculturelle;
- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à entretenir des relations de travail efficaces avec les superviseurs et les collègues;
- Connaissance des politiques, règles et réglementations du système des Nations Unies.

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.

COMMENT POSTULER

Pour présenter votre candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la FAO consacré au recrutement, Jobs at FAO ou pour ce cas, déposer les dossier sous pli fermé à la réception de la FAO Les dossiers incomplets ne seront pas examinés

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Date limite de dépôt des candidatures: 2 semaines après la publication

Titre fonctionnel: Assistant en Technologie de l'Information et communication - IT/OTC (voir document complet affiché à la FAO)

UNITE ADMINISTRATIVE: Représentation de la FAO en République du Congo

TYPE D'EMPLOI: PSA.NAT /Lieu d'affectation: Brazzaville-Congo /DUREE: 3 mois renouvelable

Cadre organisationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la FAO au Congo, la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) en République du Congo Brazzaville lance cet avis de vacance de poste pour recruter un (e) Assistant (e) en Technologie de l'information.

Position hiérarchique

L'Assistant IT/OTC fournit un soutien à la gestion des ressources d'information à la Représentation de la FAO. Il/elle travaille sous la supervision générale du Représentant de la FAO, la supervision directe de l'Assistant du Représentant de la FAO, chargé de l'Administration, et la direction technique de l'Administrateur de la technologie de l'information (ITO) du siège. Le titulaire est responsable du support informatique et du fonctionnement au niveau du bureau de pays et apporte son soutien dans les domaines suivants:

- a) Assistance aux utilisateurs
- Aider à la présentation du matériel d'affichage et des événements de vidéoconférence;
- Fournir un soutien aux missions du bureau régional, du siège ou des missions internes au sein du bureau décentralisé.

b) Réseau et connectivité

- Aider à développer une infrastructure de réseau de bureau adaptable et efficace (LAN et WAN) et le contrat de connectivité de bureau respectif;
- Concevoir et maintenir le site web de la Représentation, en collaboration avec toutes les autres équipes de la FAO.

c) Équipement informatique

- Assurer le suivi des actifs informatiques et tenir à jour la liste d'inventaire informatique du bureau local;
- Aider à attribuer de nouveaux équipements et mettre à jour régulièrement la liste d'inventaire des équipements informatiques sur le dossier des actifs régionaux.

d) Logiciels corporatifs et non corporatifs

e) Dépannage

f) Planification et travail proactif

- Soyez au courant de toutes les politiques de la division informatique et assurez-vous de les suivre en conséquence.

g) Rapports au IT Manager

h) Appui à l'Administration

- Émettre des TAs Internationaux;
- Soumettre les TECs des TAs Internationaux;
- Renforcer/Appuyer l'équipe « logistique et intendance » de la FAO dans l'informatisation des informations et la digitalisa-

tion de leur fonction.

h) Autres tâches

- Restez engagé et prêt à s'acquitter de toute autre tâche demandée par la représentation de la FAO.

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS:

Éducation:

- Enseignement secondaire fin deuxième cycle ou équivalent complétée par une formation diplômante sur les systèmes de technologie de l'information et de la communication (TIC).

- Certifications requises non expirées

- Certifications supplémentaires.

La qualité du travail effectué sera mesurée sur les indicateurs clés de performance (KPI) suivants:

- Termine les tâches de manière opportune, rentable et/ou escaladée correctement;
- Précision des inventaires informatiques dans la révision annuelle.

De l'expérience:

- Au moins 4 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les services d'appui aux TIC, dont 2 ans au sein d'agences des Nations Unies, seraient un atout;
- Expérience de travail antérieure acquise

dans un environnement orienté client Service Desk;

- Connaissance courante (niveau C) de la langue officielle utilisée pour la communication de la FAO dans le pays (anglais, français ou espagnol) et connaissance pratique de la langue locale.

Compétences et aptitudes:

- Expérience en assistance réseau et équipement informatique avec une solide compréhension de l'installation et de la configuration du matériel de bureau et d'ordinateur portable;
- Connaissance des politiques, règles et réglementations du système des Nations Unies.

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.

COMMENT POSTULER

Pour présenter votre candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la FAO consacré au recrutement, Jobs at FAO ou pour ce cas, déposer les dossier sous pli fermé à la réception de la FAO Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

COVID-19

Le Conseil constitutionnel valide l'extension du pass sanitaire

Les sages ont validé l'essentiel de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire, hormis les mesures d'isolement obligatoire.

Le Conseil constitutionnel a validé le 5 août l'essentiel de la « loi relative à la gestion de la crise sanitaire » et la vaccination obligatoire des soignants contre la Covid-19, mais a censuré certaines dispositions du texte. Adoptée le 25 juillet, la loi prévoit notamment l'extension du pass sanitaire à des nouveaux lieux recevant du public. La haute instance a été saisie par le Premier ministre, Jean Castex, 120 sénateurs et 74 députés.

L'essentiel de la loi instaure l'extension du dispositif, ainsi que la vaccination obligatoire des soignants. En revanche, les sages ont censuré deux passages du texte, notamment l'isolement « automatique » des personnes positives à la Covid-19, qu'ils estiment pas « nécessaire, adapté et proportionné », constituant « une mesure privative de liberté sans décision individuelle fondée sur une appréciation de l'autorité administrative ou judiciaire ». Ils ont également censuré les dispositions prévoyant qu'un CDD ou contrat d'intérim puisse être rompu avant son terme par l'employeur faute de pass sanitaire, car contraires à la constitution. En revanche ils ont validé la procédure de suspension du contrat de travail sans rémunération pour les CDI.

Le reste de la loi peut donc entrer en vigueur, ainsi que la vaccination obligatoire des soignants. « Le législateur a poursuivi l'objectif de valeur constitutionnelle de protection de la santé », indique le communiqué du Conseil constitutionnel.

Ainsi le pass sanitaire sera étendu aux cafés, restaurants, aux hôpitaux tant que ce dernier ne fait pas « obstacle à l'accès aux soins », soulignent les Sages. Alors que le pass sanitaire doit entrer en vigueur le 9 août, sauf censure du Conseil constitutionnel, ses opposants comptent manifester à nouveau le 7 août. Devant le Conseil constitutionnel, la foule scandait « liberté », appelant les forces de sécurité à rejoindre « le peuple de France ».

Le président de la République, Emmanuel Macron, a taxé de « menace pour la démocratie » les opposants au pass sanitaire : « Imposer la vaccination, ça ce n'est pas être en démocratie », a-t-il ajouté. Ce qui aurait irrité les anti-pass sanitaire. « La liberté ne se conjugue pas au singulier », a rappelé le chef de l'Etat.

Noël Ndong

L'allaitement recommandé pendant l'infection et après la vaccination

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) exhorte à poursuivre l'allaitement maternel pendant l'infection par le Covid-19 et après la vaccination.

L'allaitement maternel présente de nombreux avantages pour la mère et l'enfant et ne doit pas être interrompu pendant l'infection par la Covid-19 ni après la vaccination de la mère, a souligné cette semaine le Bureau régional de l'OMS en Europe, à l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel.

« En tant que mère ayant allaité mes trois enfants, je sais d'expérience que le lait maternel est l'une des meilleures sources de nutrition pour les nourrissons, y compris ceux dont la mère a une infection confirmée ou suspectée de Covid-19 », a déclaré directrice des politiques et systèmes de santé des pays à l'OMS/Europe, Natasha Azzopardi Muscat. « Tant qu'une mère infectée prend les précautions appropriées, elle peut allaiter son bébé », a-t-elle confirmé.

Pas de virus Covid-19 dans le lait maternel, à ce jour

« Le virus responsable de la Covid-19 n'a pas été détecté dans le lait maternel, selon un nombre limité d'études, à ce jour, ce qui indique qu'il est sûr de poursuivre l'allaitement, tout en prenant les précautions recommandées, même si une mère développe la Covid-19 », a précisé l'OMS.

Selon l'organisation onusienne, sur la base des preuves disponibles à ce jour et des connaissances sur le fonctionnement des vaccins Covid-19, la vaccination d'une mère qui allaite pour la protéger du coronavirus ne présente aucun risque pour son enfant.

« Les mères allaitantes qui ont reçu le vaccin Covid-19 ont des anticorps dans leur lait, qui pourraient même contribuer à protéger leur bébé contre l'infection par le virus », a ajouté l'agence onusienne.

Les taux d'allaitement les plus bas du globe

Les taux d'allaitement exclusif dans la Région européenne de l'OMS (qui comprend 53 pays) sont les plus bas de toutes les régions de l'OMS, avec seulement 13 % des nourrissons nourris exclusivement au sein pendant les six premiers mois. Parallèlement, seul un tiers de la population adulte de la région a reçu sa dose complète de vaccination contre la Covid-19, alors que la variante Delta devient dominante dans cette région et que les cas de Covid-19 dépassent les 60 millions. Se faire vacciner et poursuivre l'allaitement

À l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, l'OMS(Europe) exhorte

les femmes qui allaitent à se faire vacciner contre la maladie, lorsque leur tour viendra, conformément aux plans de vaccination nationaux.

L'OMS ne recommande pas d'interrompre l'allaitement, en raison de la vaccination contre la Covid-19 et rappelle que l'allaitement maternel est l'un des moyens les plus efficaces d'assurer la santé et la survie de l'enfant, notamment en lui fournissant des anticorps et une protection. De plus en plus de preuves confirment l'importance de l'allaitement maternel pour la croissance, le développement et la santé de l'enfant, ainsi que pour l'aider à éviter l'obésité et les maladies non transmissibles plus tard dans la vie, fait valoir l'OMS, ajoutant qu'il contient des anticorps et d'autres avantages immunologiques qui peuvent aider à protéger contre les maladies respiratoires. « Les avantages de l'allaitement maternel et de l'interaction mère-enfant pour prévenir l'infection et promouvoir la santé et le développement sont particulièrement importants lorsque les services de santé et autres services communautaires sont perturbés ou limités en raison de la pandémie », a réitéré l'agence.

Josiane Mambou Loukoula

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

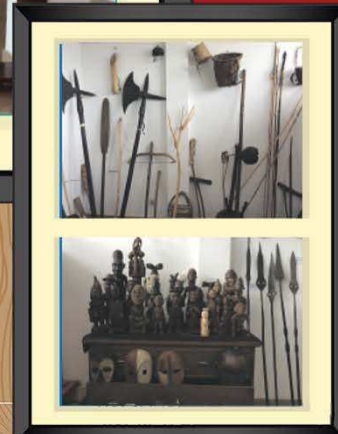
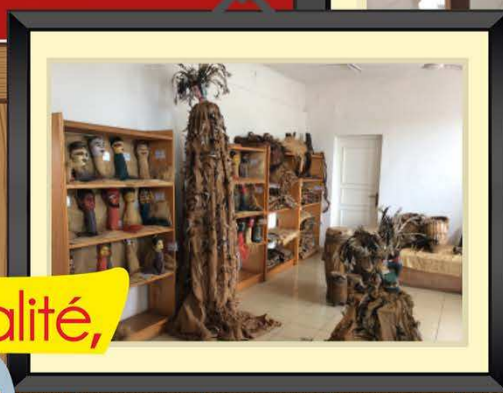
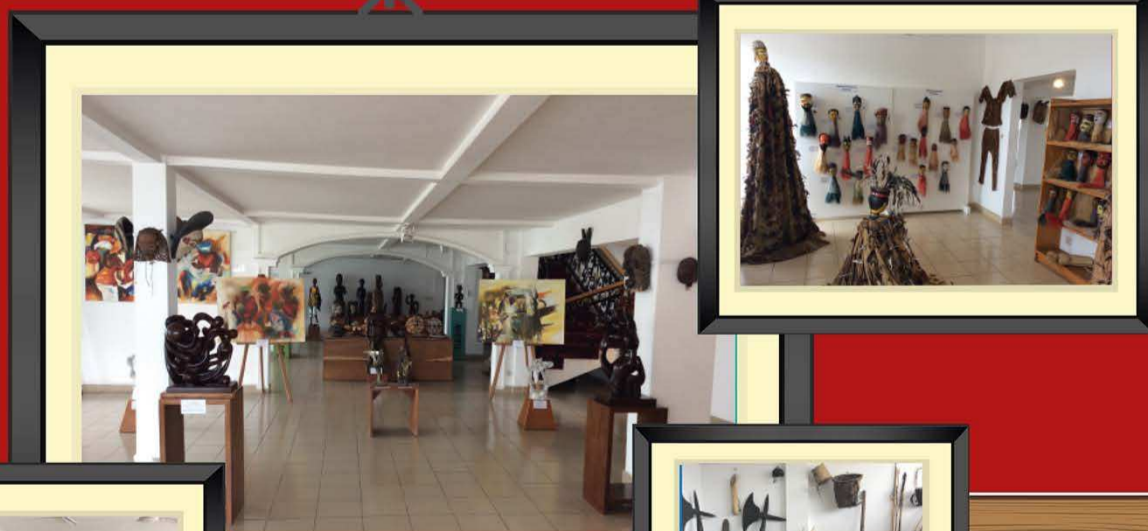
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso

CEEAC

Le passage vers une économie forestière durable s'impose

Le commissaire en charge de l'environnement, agriculture et développement durable de la commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Honoré Tabuna, a souligné le 5 août à Brazzaville la nécessité pour les pays membres de passer de la conservation des forêts du Bassin du Congo à l'économie durable de celles-ci.

« L'heure de passer de la conservation des forêts du Bassin du Congo à l'économie durable des forêts a plus que sonné. Les marchés tant traditionnels et nouveaux, notamment le marché africain responsable que nous prenons la décision de construire, nous obligent », a déclaré Honoré Tabuna lors de la clôture de l'atelier régional de réflexion sur définition des concepts « Forêt », « Déforestation », et « Dégradation des forêts » dans le contexte des forêts du Bassin du Congo et leur périphérie en lien avec le développement de la sous-région.

Selon Honoré Tabuna, la tenue dudit atelier a permis de poser avec fierté les bases d'un processus de la construction d'une économie forestière durable aux enjeux politiques, diplomatiques considérables. A en croire ses propos, ce processus devra aboutir à terme à la définition harmonisée des termes « Forêt », « Déforestation », et « Dégradation des forêts »

adaptés au contexte des forêts de l'espace communautaire.

« *L'Afrique centrale, notre belle sous-région au cœur de la géostratégie forestière mondiale, avait besoin de cette réflexion. Une réflexion justifiée, entre autres, par les exigences des marchés internationaux, les engagements de nos Etats membres dans des accords multilatéraux environnementaux ainsi que leur ferme volonté de développer l'économie verte et bleue* », a indiqué Honoré Tabuna

Pierre Taty, directeur de cabinet du ministère de l'Economie forestière, pour sa part, a exprimé sa joie en raison de cet atelier qui s'inscrit dans la perspective de combler les nombreuses attentes de différentes parties prenantes. De même, il a exhorté chaque délégation à s'approprier les conclusions et les recommandations formulées. Bien qu'une feuille de route ait été adoptée sous réserve, Pierre Taty a dans la même perspective en-

couragé la CEEAC à l'amender et à veiller à sa mise en œuvre, pour consolider l'engagement politique des chefs d'Etat.

En rappel, l'atelier organisé conjointement par la commission de la CEEAC, le Congo et la Comifac avec l'appui de l'UE à travers le projet Ecofac-6, du Fonds mondial pour la nature (WWF), de l'Unesco et du centre international de recherche forestière visait à contribuer à la levée des contraintes de la participation des produits agrosylvopastoraux issus des zones rurales dites forestières au développement durable des pays de la CEEAC, ainsi que leur positionnement sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. Il a réuni une cinquantaine de participants venus des pays membres de la CEEAC, à savoir le Congo, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad.

Gloria Imelda Lossele



Lipitta Swaga collection | Rey Mangoula / © Culture Trip

Gilberto Da Piedade Verissimo restitue les conclusions de la conférence des chefs d'Etat

Le président de la commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, a réuni le 4 août à Libreville (Gabon) par visioconférence les commissaires, les conseillers, les directeurs et les experts pour faire le point des conclusions de la 19^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement présidée récemment par le président en exercice, Denis Sassou N'Guesso.

Visiblement satisfait des résultats de la 19^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo a adressé ses félicitations à tous ceux qui, de loin ou de près au sein de la Commission, ont contribué au succès des travaux de ladite session. En outre, il s'est référé de la conclusion des travaux dans laquelle « *les participants se sont félicités des actions menées, en six mois, des résultats engrangés et nous ont exhortés à faire davantage, afin de mettre en œuvre toutes les décisions prises lors du sommet* ».

S'agissant des décisions adoptées par la conférence, Gilberto Da Piedade Verissimo a confirmé l'adoption et la signature des dix sept décisions auxquelles devrait s'ajouter celle relative à la sécurité maritime. Une moisson fortement appréciée par la conférence.

Il a réitéré l'invitation des divers acteurs impliqués dans le processus d'intégration en Afrique centrale « de ne pas ranger dans les tiroirs de l'oubli » lesdites décisions. Pour éviter de retomber dans la situation évoquée par le président en exercice de la CEEAC, Denis Sassou N'Guesso, qui a souvent déclaré : « *L'Afrique centrale ne doit plus être qualifiée de ventre mou de l'intégration régionale ou continentale, elle doit désormais être le moteur* », le président de la Commission, Gilberto Da Piedade Verissimo, a invité ses collaborateurs à s'investir dans la mise en œuvre de toutes les décisions signées par le président en exercice et pour accélérer ce processus, en élaborant leurs feuilles de route nécessaires. « *Le mois d'août, d'habitude propice pour les vacances, sera consacré à la préparation desdites feuilles de route pour qu'en septembre, date du premier anniversaire de l'entrée en fonction de la Commission, nous commençons la mise en œuvre effective des décisions* », a souligné le président de la commission de la CEEAC.

Gilberto Da Piedade Verissimo a également annoncé sa volonté de voir la commission se pencher sur l'aboutissement de deux dossiers importants sur la libre circulation des personnes, des biens et services dans la région, ainsi que celui du comité des sages.

Le président de la Commission a ensuite abordé la question relative à l'évaluation du personnel de l'ancien secrétariat général de la CEEAC. A ce propos, il s'est réjoui des résultats fournis par l'évaluateur. Sur les soixante-dix-neuf fonctionnaires évalués, trois seulement n'ont pas donné.

Par ailleurs, Gilberto da Piedade Verissimo a également précisé que l'institution est en sous-effectif et ne compte que soixante-dix-neuf experts, alors qu'elle a besoin de deux cent quarante. A première vue, il est urgent de procéder à des recrutements, mais les conditions matérielle et financière sont en inadéquation avec les besoins en personnel. Il a donc instruit tous les chefs de départements de se limiter au strict minimum en fonction des nécessités impérieuses. Le président de la Commission a ensuite rendu compte de l'audience qui lui a été accordée par le chef de l'Etat de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, portant, entre autres, sur les réserves émises par son pays au sujet des projets de décisions, d'une part, et la prochaine présidence en exercice de la CEEAC d'autre part.

Le président rd-congolais a donné son accord de principe pour succéder au président Denis Sassou N'Guesso à la présidence en exercice de la CEEAC. Il a annoncé l'envoi d'un expert de la CEEAC pour discuter avec les autorités en charge de l'intégration de la RDC, afin de clarifier les aspects techniques pour la mise en place de l'Agence de l'Aviation civile d'Afrique centrale.

Enfin, le président de la Commission a appelé tous les experts à être des militants engagés pour une cause noble, à savoir travailler pour la communauté et non apparaître comme de simples fonctionnaires qui ne viennent que pour pointer et attendre les salaires à la fin du mois. Il a réitéré son appel à l'effort au quotidien en ces termes : « *Nous attendons d'avoir en face de nous une nouvelle équipe des cadres de notre institution communautaire à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la Commission... Nous vous invitons à travailler encore avec plus d'ardeur pour faire avancer les dossiers de l'intégration régionale en étant des militants de l'intégration...* ».

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Raul Mateus Paula réitère le soutien continu de l'UE au Congo

Arrivé en fin de mission en République du Congo, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Raul Mateus Paula, a rencontré le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, le 5 août à Brazzaville, pour lui faire ses adieux.

Le diplomate a salué la coopération entre son institution et le Congo ainsi que la qualité des relations qui se sont dynamisées davantage ces dernières années. Il a souligné que l'Union européenne interviendra toujours davantage dans les secteurs clés pour aider le Congo à diversifier son économie, assurer un développement durable et décoller sur le plan socio-économique. « *Je suis venu dire au revoir mais aussi passé en revue la coopération entre l'Union européenne et le Congo, qui est très riche sur divers aspects, allant de l'environnement à la diversification de l'économie et bien d'autres secteurs* », a déclaré l'ambassadeur européen.

Selon Raul Mateus Paula, l'UE veillera toujours à une bonne pondération entre les impératifs du développement et une gestion durable des ressources naturelles du Congo. Sur cette lancée, il a, lors de son audience avec le ministre, plaidé en faveur du maintien et du renforcement de la coopération entre l'UE et le Congo sur les questions qui touchent à la préservation de l'environnement. « *Nous sommes à la veille de la COP26, il est donc important d'avoir des discussions pour renforcer la coopération et préserver les forêts du monde, notamment celle du Bassin du Congo, qui est la deuxième forêt tropicale du globe* », a souligné le diplomate européen.

La situation de la dette congolaise, les négociations avec le Fonds monétaire internationale (FMI), mais également des réformes pour la bonne gouvernance, la transparence publique, la lutte contre la corruption, la transition vers l'économie verte et des mesures d'accompagnement de l'UE envers le Congo pour se sortir de cette crise sanitaire, qui a plombé les économies du monde, font partie des grands dossiers que Raul Mateus Paula lègue à son remplaçant.

Rappelons que Raul Mateus Paula a été accrédité au Congo il y a environ trois ans. Il a piloté plusieurs projets lancés par l'UE et le Congo, dans une démarche partenariale, afin de contribuer à la recherche de solutions face aux défis auxquels est confronté le Congo. Parmi ces projets figurent celui axé sur la professionnalisation et l'amélioration des méthodes de fonctionnement de la police congolaise que la France a aidé à faire éclore. L'ambassadeur annonçait en juin dernier que l'UE soutiendrait cette initiative à hauteur de 5 millions d'euros. « *Ce projet va démarrer j'en suis heureux. Aussi, nous sommes heureux de constater que le partenariat entre l'Union européenne et le Congo a été très renforcé. Mon successeur ne manquera pas de poursuivre et de renforcer ce partenariat* », a-t-il fait savoir.

D.->E.G.

CONGO-SÉNÉGAL

La prochaine commission mixte se tiendra en 2022

En vue d'impulser une nouvelle dynamique à leur coopération bilatérale, le Congo et le Sénégal vont organiser courant 2022 une nouvelle session de la commission mixte au cours de laquelle seront évalués les domaines d'intérêts commun.



Le ministre congolais et l'ambassadeur sénégalais pendant l'audience

L'ambassadeur du Sénégal au Congo, Abou Lo, a fait cette annonce à sa sortie d'audience le 5 août avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

« *Nous profiterons de cette occasion pour discuter des questions qui sont en suspens. Éventuellement des accords seront trouvés lors de cette rencontre* », a déclaré le diplomate sénégalais.

Axée sur la coopération entre les deux pays, la rencontre

entre le ministre congolais et l'ambassadeur sénégalais a également permis aux deux personnalités de passer en revue les liens qu'entretiennent le Sénégal et le Congo depuis plus de 50 ans. « *Nous avons de belles perspectives de coopération dans divers domaines, notamment l'agriculture, la pêche, le tourisme, le secteur pétrolier et bien d'autres* », a fait savoir l'ambassadeur.

En rappel, la dernière session de la commission mixte Congo-Sénégal s'est tenue à Dakar en 2018, trente-et-un

ans après celle de 1987. Elle avait débouché sur la signature de huit accords et conventions ainsi que deux actes administratifs de partenariat.

Au nombre d'accords signés figuraient ceux portant particulièrement sur la coopération militaire et technique, la coopération culturelle et artistique, la convention d'extradition, l'accord-cadre de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du sport.

Durlly Emilia Gankama

DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESSO

GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESSO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES

JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!

Départ:

tous les Samédis

Contacts

(+242) 06 702 15 25

05 311 91 99

Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com

IN MEMORIAM



7 août 2019- 7 août 2021, cela fait deux ans jour pour jour que notre regretté père Jean Pierre Kimbassa nous a quittés.

Pour ce triste anniversaire, les enfants Kimbassa et les veuves prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard. Des messes ont été dites en sa mémoire en l'église Saint-François-d'Assise, située en face de l'Institut français (Ex-CCF).



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR L'ENREGISTREMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS OU CABINETS DANS LA BASE DE DONNEES DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Les objectifs de développement du PRISP sont (i) améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques et (ii) renforcer la responsabilisation. Ces objectifs seront atteints en soutenant les efforts du gouvernement pour améliorer les recettes non pétrolières, renforcer la gestion des dépenses publiques et la gestion de l'administration publique, adopter le système de budgétisation des programmes et renforcer le mécanisme de reddition de comptes. De ce fait, les activités du PRISP se focalisent autour de trois (3) blocs de réformes à savoir :

- les réformes des finances publiques à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion de la dépense publique, l'appui à la mise en œuvre de la réforme du système de marchés publics et l'appui aux organes de contrôle ;
- la réforme de l'Etat par l'élaboration d'un plan stratégique de la réforme de l'Etat, le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), la

modernisation et la fiabilisation de la gestion du personnel public et de la solde) et enfin ;

- la réforme sur la redevabilité. Pour faciliter sa mise en œuvre, le PRISP est structuré en quatre (04) composantes comme suit :

- Composante 1. Renforcement de la mobilisation des recettes et de la gestion des dépenses publiques.

- Composante 2. Renforcement de la gestion de l'administration publique.

- Composante 3. Amélioration des capacités des institutions de contrôle.

- Composante 4. Renforcement de la capacité de mise en œuvre du projet.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier et d'enregistrer les consultants individuels ou cabinets éligibles par domaine d'expertise dans la base de données du Projet des Réformes du Secteur Public (PRISP), afin de leur permettre de participer aux éventuels Appels à Concurrence que le Projet lancera dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

2. Les domaines d'expertise qui représentent un intérêt pour le Projet sont répartis comme suit :

i. Formation spécifiques diverses : (i) évaluation diagnostique et mise en œuvre des plans de formation ; (ii) mise en œuvre des réformes des finances publiques ;

ii. Etudes sur : (i) Fiscalité (forestière, minière, foncière) ;

iii. Assistance et appuis techniques i) appui à la réforme administrative du trésor ; (ii) appui à la vulgarisation du livre des normes de comptabilité générale ; (iii) appui aux réformes des finances publiques ; (iv) appui à la gestion de la dette publique

iv. Missions de surveillance et contrôle des travaux, (ii) suivi-évaluation ;

v. Diverses missions de consultants individuels : (i) élaboration du code déontologique de la cour des comptes (ii) élaboration du manuel de procédures du projet ; (iii) diagnostic du secteur minier ;

vi. Informatisation : (i) développement des logiciels ; (ii) développement des systèmes d'information sur les revenus pétroliers et miniers.

vii. Gestion du projet (suivi-évaluation, gestion financière et passation des marchés).

3. Profil du consultant

a-Cabinet: dossiers (qualification,

expérience dans le domaine et missions antérieures)

b-Pour le consultant individuel: -Curriculum vitae; copie du diplôme; documentation sur les missions antérieures.

4. Les dossiers devront être remis à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 août 2021 à 16 heures, heure locale.

5. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 30 juillet 2021

Le Coordonnateur,

IN MEMORIAM

5 août 2008-5 août 2021. Cela fait exactement treize (13) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher papa Yanga Jean, inspecteur des Postes et télécommunications.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. En cette date de triste anniversaire, maman Rose, Nelly, Christ et Jydhel prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard. Jeudi 5 août 2021 une messe sera dite en sa mémoire en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 12 heures 30 minutes. Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs. Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son royaume. Mémoire éternelle Merlyns !



NÉCROLOGIE

Les veuves Germaine Mandzandza et Antoinette Morléné, Mme Bernadette Nkondé et l'« Association des épouses des militaires » ayant étudié en ex URSS ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur époux, le colonel à la retraite Pierre-Parfait Mandzandza, survenu le 31 juillet 2021 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue Moussa-Eta, à Mikalou (réf. arrêt la ferme). La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



La famille Andaké et Mboulé Béatrice ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et époux Vincent Andingui, survenu le 27 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°41, rue Opangui, quartier lycée Thomas Sankara vers la ligne haute tension à Mikalou II. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Victorien Leger Okiené et la famille ont le profond regret d'informer M. Jean Fidèle Okiené à Mbinda, Diogène Okiené, Patrice Ngangoué, Daniel Ntsiba à Brazzaville, les parents, amis et connaissances du décès de leur mère nommée Mme Okiené née Thérèse Bvah, survenu le 24 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 189, avenue des Trois martyrs au croisement de l'avenue Miadeka à Ouenzé. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE L'AFRIQUE CENTRALE

Le Congo abritera la 5^e édition

Après la tenue de l'édition précédente à Libreville au Gabon, le comité d'organisation vient de se prononcer sur le Congo, comme pays qui abritera la 5^e édition du FestiCiné prévue du 13 au 16 octobre à Brazzaville.

Tout en mettant en avant la diversité culturelle, le Festival international du film de l'Afrique centrale (FestiCiné) s'attelle, depuis sa création en 2017, à favoriser les rencontres et les échanges entre les professionnels et amateurs du cinéma, d'une part, et les institutions publiques, d'autre part. Il se donne également la ligne d'investir dans la formation et l'encadrement de toutes les compétences sociales, notamment les jeunes et les femmes intéressés par les métiers du 7^e art.

Cette année, le festival se tiendra sous le thème « Cinéma indépendant : Autofinancement ». Cette thématique qui révèle les dimensions économique et culturelle de l'industrie cinématographique de la région se déclina en trois sous thèmes, à savoir : « Jeunesse africaine et cinéma », « Le cinéma africain au féminin » et « Le marché africain du cinéma ».

En marge des préparatifs de l'événement, un appel à films a été lancé à l'endroit de tous les cinéastes de la région pour neuf prix en lice de l'événement. La compétition du FestiCiné est ouverte aux films et vidéos courts métrages, moyens métrages et longs métrages, toutes catégories confondues, réalisés par des professionnels, amateurs et indépendants, sans restriction d'âge et d'expérience, dont les auteurs ou propriétaires appartiennent à l'espace géographique d'Afrique centrale, tant de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) que de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale). Ainsi, les pays concernés par la compétition sont : Congo-Brazzaville; Cameroun; Gabon; Tchad; Burundi; Rwanda; Sao Tomé-et-Principe; de la Guinée équatoriale; Centrafrique, République démocratique du Congo et l'Angola. Les cinéastes du reste du monde peuvent néanmoins participer à ce festival, en hors compétition, en qualité de partenaires ou d'invitées. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 septembre à 22h 00.

S'agissant des critères de sélection, chaque réalisateur peut présenter jusqu'à trois films maximum, dont deux peuvent être retenus en compétition et/ou en hors compétition. « Les films s'exprimant en une autre langue que le français et l'anglais doivent obligatoirement être sous-titrés en français et ceux retenus pour le festival doivent respecter les autres critères tels : le genre, la durée, la date de sortie, le support d'envoi... », stipule le règlement dudit festival. Organisé par Arts programmes et Vindozia, sur accord de l'Association des jeunes réalisateurs, acteurs et peintres du cinéma camerounais), initiateur officiel de l'événement au Cameroun, le Festival international du film de l'Afrique centrale se tient chaque année dans un pays de la région. Pour sa 5^e édition prévue du 13 au 16 octobre à Brazzaville, l'événement proposera, en parallèle, une compétition particulière dédiée à la jeunesse sous le thème « Jeunesse et cinéma ».

Merveille Atipo

MUSIQUE

Le groupe Ngoma za Kongo émerveille les spectateurs

Le spectacle livré par le groupe traditionnel Ngoma za Kongo au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a ébloui les spectateurs, en majorité expatriés. Il s'est déroulé en présence des ambassadeurs et corps diplomatiques en poste au Congo.

Organisé par la directrice du CCR « Maison Russe », Maria Fakhruddinova, le concert avait pour but de faire vivre l'ambiance de la culture africaine. Livré en deux phases, ce concert a porté sur la musique et danse traditionnelles « La fête au village ». Environ quinze artistes de sexes opposés ont agrémenté cette soirée musicale.

Pendant environ plus d'une heure, les époustouffants artistes du groupe Ngoma za Kongo ont tenu le public en haleine. Un merveilleux spectacle qui n'a pas laissé les spectateurs coller à leurs chaises. Ils n'ont pas un seul instant hésité de danser avec les artistes du groupe Ngoma za Kongo, de battre également le tam-tam, symbole de ce groupe et du royaume Kongo dont ils défendent la culture. « C'est formidable », a déclaré une russe présente à cette soirée musicale.

Pour la directrice du CCR, ce groupe qui a présenté la culture congolaise dans tous les continents représente l'héritage du royaume Kongo. « Le CCR est très ravi de partager son espace aux différents artistes pour s'exprimer. Notre centre ne vise pas seulement de faire la promotion de la culture russe, mais également de faire valoriser le patrimoine du Congo. Nous sommes donc prêts à accompagner les groupes et ar-



tistes congolais. Nous avons invité beaucoup d'expatriés ainsi que les corps diplomatiques pour leur faire vivre ces émotions et leur présenter la culture congolaise, surtout de passer de bons moments avec ce groupe qui a fait plusieurs tournées et donné des concerts partout dans le monde », a déclaré Maria Fakhruddinova.

A l'issue du concert, Léonard Baniékona, fondateur du groupe Ngoma za Kongo, a remercié la directrice du CCR pour avoir offert l'opportunité à son groupe de se produire au sein de ce centre et surtout sur la vaste esplanade de la cour de cette

institution culturelle.

Groupe de musique et danses traditionnelles, « Ngoma za Kongo » qui signifie en langue vernaculaire Lari « Les tambours du royaume Kongo », est créé en 1999 par l'entrepreneur culturel Léonard Baniékona, l'objectif principal de ce groupe est de faire rayonner le riche héritage culturel du royaume Kongo. Pour atteindre son objectif, « Ngoma za Kongo » sollicite l'assistance internationale. Avec ses tournées le groupe a déjà visité presque tous les continents (Asie, Europe, Amérique et Afrique).

Bruno Okokana

DIABLES ROUGES A

Paul Put donne des précisions sur le stage

Le sélectionneur des Diables rouges a présenté au cours d'une conférence de presse animée le 7 août à Brazzaville la liste des vingt-six joueurs locaux présélectionnés pour le regroupement du 9 au 15 août.

« La ville de Rome n'étant pas construite en un jour », c'est l'image parfaite qu'a prise Paul Put pour donner du temps afin de connaître tous les joueurs (professionnels et locaux). Il a exprimé au cours de cette conférence de presse sa volonté de faire avancer le football congolais.

Après le stage de Turquie avec les joueurs professionnels, le sélectionneur a décidé d'enchaîner avec les Diables rouges A en vue d'observer les joueurs locaux et de mieux les connaître afin de pouvoir travailler avec eux dans le but de mieux préparer les futures échéances, notamment les éliminatoires de la Coupe du monde avec à la clé les matches contre la Namibie et le Sénégal prévus au mois de septembre.

Le sélectionneur qui n'a pas suivi le championnat Ligue 1 a contourné la difficulté, en confiant aux 14 entraîneurs de la Ligue 1 la mission de lui proposer chacun la liste des meilleurs joueurs de la saison dont deux par postes.

« Ce n'était pas à moi de faire la liste avec les joueurs locaux parce que je n'ai pas suivi le championnat. Je pense qu'il faut toujours être un tout petit peu malin. J'ai eu l'idée

de convoquer tous les entraîneurs de la Ligue 1 pour harmoniser le point de vue. Je leur avais aussi détaillé mes objectifs et mes ambitions. Je veux travailler ensemble avec eux qui connaissent les joueurs et le championnat. J'ai jugé bon de les laisser proposer les joueurs. J'ai fait confiance aux entraîneurs de la Ligue 1 et maintenant c'est à moi d'observer ces joueurs pour voir si on peut avancer avec eux. Je serai sur place à la reprise du championnat pour renforcer l'ossature », a indiqué le sélectionneur national.

Au cours de ce premier regroupement avec les joueurs locaux, Paul Put s'est engagé à apporter sa touche technique et tactique à l'équipe au cours de ce stage. « On va se baser sur la technique et la tactique sans oublier la discipline que j'attends des joueurs », souligne le technicien belge, lequel s'appuiera sur des séances vidéos la matinée pour faire une analyse complète de la dernière participation des Diables rouges locaux au championnat d'Afrique des nations disputée au Cameroun dans le but de « corriger ce qui n'a pas marché ».

« On va faire des séances vidéos sur les

principes défensifs parce qu'il y a avait beaucoup de changement à faire avec l'équipe. On va traduire ces séances vidéos l'après-midi sur le terrain », a précisé Paul Put. Le stage a-t-il précisé sera sanctionné le samedi par un match amical avec une équipe de Ligue 1 dont le nom n'a pas été révélé.

« Je vais discuter avec le staff technique des locaux pour choisir l'équipe de Ligue 1 avec laquelle nous allons jouer. Mais de toutes les façons on va jouer un match amical », a-t-il assuré. Il a par ailleurs révélé que les Diables Rouges ont été invités à participer du 22 au 25 août à un mini tournoi en République démocratique du Congo.

« Ce n'est pas sûr et certain. Peut-être on va participer entre le 22 et le 25 août à un mini tournoi en RDC. Nous sommes invités à y participer. J'ai encore besoin de quelques informations pour que je donne mon accord. Il y aura, la RDC, le Congo et un autre pays africain. Je vais voir comment le groupe va réagir pendant ce stage pour que je donne mon accord », a-t-il expliqué

La liste des 26 Diables rouges locaux

James Golden Eloué



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 004/MEPSIR/PRISP-UCP/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF AU SEIN DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC(PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « de l'Assistant Administratif ».

Les objectifs de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II. Mandat

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) et le contrôle du Comptable, l'Assistant Administratif inscrit son action dans le respect des dispositions et des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet :

•Au titre de la gestion administrative de l'Unité de Coordination de Projet :

- Organiser et contrôler les achats ;
- Assurer la gestion du personnel (gestion des permissions, gestion des congés administratifs, gestion des congés maladies,);
- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises ;
- Ouvrir et tenir à jour les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs) ;
- Centraliser les demandes d'achats, préparer les bons de commande et assurer le suivi des commandes ;
- Elaborer et assurer le suivi du planning des congés ;
- Gérer le stock de fournitures conformément aux dispositions du manuel de procédures ;
- Assurer les opérations de gestion du carburant, de détention des bons de valeurs, de mise à disposition aux ayants droits conformément aux dispositions du manuel de procédures ;
- Tenir et mettre à jour les dossiers individuels du personnel de l'Unité de Coordination de Projet ;
- Gérer les formalités administratives du personnel en mission (réservation, achat titres de transport, formalités de départ des missionnaires) ;
- Assurer la gestion des temps de présence et le suivi du registre de présence.

•Au titre de la gestion du patrimoine mis à la disposition du Projet :

- Assurer le suivi des biens mobiliers et immobiliers mis à la disposition des entités du Projet ;
- Tenir à jour le registre du patrimoine du Projet ;
- Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
- Assurer le suivi des véhicules du projet : entretien, réparation, mise en place et contrôle des carnets de bord ;
- Participer aux opérations relatives aux inventaires physiques ;
- Etiqueter le matériel et mobilier de bureau mis à la disposition du Projet ;
- Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du Projet ;
- Produire le rapport trimestriel des fournitures de bureau et autres matériels ;
- Tenir à jour le fichier d'inventaire du stock des matériels et des fournitures du Projet ;
- Assurer la vérification de la conformité des biens et services reçus avec les spécifications du marché ou de la commande ;
- Assurer un appui logistique dans l'organisation des missions, des séminaires et ateliers organisés par le Projet ;
- Assurer la gestion du groupe électrogène (entretien, réparation et l'approvisionnement en carburant) ;
- Superviser le personnel de soutien dans la gestion administrative (chauffeur, agent d'entretien et gardiens, etc.);
- Exécuter toute autre tâche requise par la Hiérarchie.

III. Profil du Consultant

L'Assistant Administratif doit :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+3) en gestion administrative, en gestion financière, ou un diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq ans au minimum dont au moins un (3) an d'expérience de domaine de compétences pertinentes en gestion administrative et logistique au sein d'une unité de gestion de projet de développement, dans une administration publique ou au sein d'une grande entreprise ;
- avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, internet Explorer, et autres outils de communication) ;
- avoir une bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- parler et écrire couramment français.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat de l'Assistant Administratif est neuf (09) mois jusqu'à la clôture du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 août 2021 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste d'Assistant Administratif du PRISP »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com,

prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 août 2021

Le Coordonnateur,
Ferdinand DOUKAGA KWANDA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS / AMI n° 003/MEPSIR/PRISP-UCP/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DE DIRECTION AU SEIN DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC(PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « de l'Assistant de direction ».

Les objectifs de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II. Mandat

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision du Responsable Administratif Financier et Comptable (RAFC), l'Assistant(e) de Direction est chargé d'assister les membres de l'Unité de Coordination de Projet dans l'exécution des tâches administratives courantes suivantes :

Au titre de la Gestion du Courrier :

- réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission ;
- accueillir les visiteurs ;
- gérer l'agenda du Coordonnateur (prise de rendez-vous, organisation des réunions, classement des courriers professionnelles, etc...);
- convoquer les réunions hebdomadaires de l'UCP ;
- rédiger et distribuer les comptes rendus de réunion ;
- tenir à jour les registres et le système de classement des courriers arrivés et départ conformément au Manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- saisir et mettre en forme tout le courrier sortant et soumis à la signature du Coordonnateur ;
- assurer l'expédition du courrier départ et veiller à ce que le cahier de transmission soit mis à jour ;
- dispatcher le courrier entrant en direction des intéressés, selon les instructions du Coordonnateur.

Au titre de Secrétariat :

- coordonner et superviser tous les travaux de secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet ;
- superviser le système de traitement et de classement des rapports en provenance des cellules et des partenaires du Projet ;
- organiser et centraliser la gestion de la documentation de l'UCP ;

III. Profil du Consultant

L'Assistant Administratif doit :

Compétence technique :

- Niveau d'étude : BAC + 2 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent.
- Expérience exigée : 5 ans d'expérience (de pratique) à un poste similaire.

Spécificité :

- bonne expression orale et écrite en français et l'anglais serait un atout ;
- capacité de rédaction et d'organisation de réunions ;
- bonne connaissance de l'outil informatique (MS Access, Excel, Word, Powerpoint, Publisher internet, etc...).

Personnalité :

- être de nationalité congolaise ;
- bonne capacité d'écoute et rédactionnelle, organisé, méthodique, rigoureux, pointilleux, ponctuel, disponible, discret et pondéré, esprit d'équipe et capable de travailler sous pression ;
- être âgé entre 25 et 40 ans.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat de l'Assistant de direction est neuf (09) mois jusqu'à la clôture du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Sec-

teur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 août 2021 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste d'Assistant Administratif du PRISP »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com,

prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 août 2021

Le Coordonnateur,
Ferdinand DOUKAGA KWANDA

ENVIRONNEMENT

Le ministère de tutelle réévalue l'arrêté sur l'abattage des animaux protégés

La vice-Première ministre Eve Bazaïba, en visite des installations du Corps pour la protection des parcs nationaux et réserves naturelles apparentées (Corppn), a rassuré d'analyser froidement cette décision et promis que toute option qui sera prise le sera pour l'avantage du pays.

Eve Bazaïba Masudi a visité, le 5 août 2021, les installations du Corppn, situées au Jardin zoologique et botanique de Kinshasa. Ce dernier est une structure paramilitaire de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Au cours de cette descente, la vice-Première ministre a rappelé la politique du gouvernement congolais en matière de préservation de la biodiversité et de la protection des aires protégées. C'était également l'occasion pour Eve Bazaïba d'insister sur l'importance de la biodiversité dans le règlement climatique du monde.

C'est dans cette optique que le numéro un de l'Environnement en RDC a souligné l'importance de la lutte contre l'insécurité semée, en grande partie, par les groupes armés étrangers et nationaux actifs dans les zones couvertes par certains parcs nationaux. « L'autorité de l'Etat devra être rétablie pour permettre une meilleure protection de ces domaines de réserves naturelles », a-t-elle souligné.

La vice-Première ministre a rassuré que le Corppn devra bénéficier d'un appui substantiel en logistique pour assurer

ses missions et aussi rendre efficacement des comptes. Eve Bazaïba Masudi a promis son implication en vue d'atteindre cet objectif. Parlant spécifiquement des Jardins zoologique et botanique de Kinshasa, la VPM Bazaïba a promis des mesures urgentes et correctives pour non seulement favoriser l'épanouissement de ces sites mais assurer, selon la vision gouvernementale, l'élargissement des espaces verts. Ce membre du gouvernement congolais a noté, au passage, qu'au-delà de manque d'infrastructures adéquates, ces deux espaces d'attraction font l'objet de spoliation par des tiers. Elle a, par conséquent, promis de s'impliquer pour que les deux institutions rentrent dans leurs droits.

Analyse froide l'arrêté

A l'occasion de cette visite des installations du Corppn, la vice-Première ministre Eve Bazaïba a également réagi sur l'arrêté portant autorisation d'abattage d'animaux protégés moyennant le paiement d'argent. Indiquant que cette décision était en étude par les experts de son ministère, Eve Bazaïba a rassuré que toute option qui sera prise le sera pour l'avantage de la RDC.



« C'est une matière d'Etat. Je le fais dans le cadre du principe de continuité de l'Etat et de l'amélioration. J'examine et nous verrons ce qu'il y a à retenir dans l'arrêté. Si ça nécessite qu'on abroge carrément l'arrêté, nous le ferons. Bref, toutes les décisions qui seront prises le seront pour l'intérêt de la RDC », a-t-elle dit.

La vice-Première ministre a prévenu de ne pas être prête à décider sous une certaine pression. Mais, selon elle, elle

décidera plutôt pour l'intérêt de la faune congolaise. « L'Oka-pi, le Bonobo, le Chimpanzé et tant d'autres animaux font partie de notre fierté. Mais il y a des espèces qu'on peut utiliser. Il faut qu'on se le dise, une chèvre ne remplacera jamais l'antilope mais entre-temps, nous protégeons aussi l'antilope dans le cadre de la biodiversité. Il y a des saisons pendant lesquelles on peut chasser et d'autres non. Je suis en train d'examiner froi-

Eve Bazaïba au Jardin botanique de Kinshasa dement, pas par sentiment parce que X ou Y a dénoncé », a-t-elle fait savoir. Cet arrêté signé au mois de février 2020 par les anciens ministres des Finances et de l'Environnement, Sele Yalaghuli et Claude Nyamugabo, rappelle-t-on, autorise la vente ainsi que l'abattage des espèces, même celles en voie d'extinction, protégées par la convention de Washington sur le commerce des espèces.

Lucien Dianzenza

COVID-19

La Banque mondiale dote le secrétariat technique des équipements médicaux

L'appui de la Banque mondiale (BM) qui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la RDC a été réceptionné, le 5 août, par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbun au centre médical de Kinshasa.

La dotation de la BM évaluée à quatorze milliards de dollars américains a été remis au ministre Jean-Jacques Mbun en présence notamment de la vice-ministre de la Santé, Mme Véronique Kilumba, et de plusieurs partenaires de la Santé et autres autorités politico-sanitaires du pays. Elle est composée de quatre cents lits de réanimation, quatre cents respirateurs, quatre cents moniteurs de patients, huit cents concentrateurs d'oxygène, mille six cents réanimateurs réutilisables pour adulte avec consommables et pièces de rechange, deux cents otoscopes, quatre cents laryngoscopes, sept mille circuits respirateurs, des canules et masques. A son tour, le ministre de la Santé a

remis quatre cents lits et autres équipements médicaux au coordonnateur de la riposte à la covid-19 pour les hôpitaux de Kinshasa et des provinces. Dans son adresse, le Dr Jean-Jacques Mbun a déclaré que la cérémonie de réception et de remise des matériels médicaux revêt une importance capitale « dans le sens où elle réaffirme le Pacte social entre la RDC et la Banque mondiale à travers le projet d'urgence en appui de la riposte à la covid-19 dont la mise en œuvre est assurée par l'UG-PDSS ». « Cet appui technique et financier de la BM, l'un des partenaires de première heure, représente plus que jamais un atout de taille », a-t-il renchéri tout en ajou-

tant que ces matériels vont soulager le pays face au besoin pressant des structures médicales publiques, qui tant soit peu et au prix d'énormes sacrifices de leurs personnels soignants donnent les meilleurs d'elles pour offrir des soins de santé de qualité à la population, surtout pendant cette période de crise sanitaire. Toutefois, le patron de la santé publique en RDC a invité tous les responsables de zones de santé et structures bénéficiaires de ces matériels d'en faire bon usage et d'en assurer un entretien régulier pour garantir la durabilité des matériels.

De son côté, Jean-Christophe Carret, représentant pays de la BM a encouragé le gouvernement congolais à aller dans le sens des grands

changements pour la modernisation des hôpitaux. « La Banque mondiale est toujours prête à soutenir la RDC dans le secteur de la santé. On vous aide à acquérir ces matériels permettant de renforcer votre réponse à l'épidémie de covid-19. C'est aussi une manière de contribuer au lancement progressif de la couverture santé universelle. Destinés pour Kinshasa et quinze autres provinces du pays, ces matériels vous sont livrés à temps rapide. Notre rôle n'est pas que de financer, mais aussi d'aider le pays d'accélérer l'acquisition des matériels aux fournisseurs », a souligné Jean-Christophe Carret.

Blandine Lusimana



AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 02/2021/METPFQE/PDCE-UGP



RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DU RESPONSABLE DE LA SOUS-COMPOSANTE 1.4 DU PDCE.

1-Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit additionnel de 12 900 euros, pour l'exécution du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PDCE)

A cet effet, l'Unité Gestion du Projet à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services de Consultant Individuel, afin d'appuyer la gestion de la mise en œuvre du Fonds Compétitif destinés aux jeunes formés par le PDCE.

2-Missions du Consultant

Sous la coordination du Coordonnateur du Projet et de la supervision du Responsable de la sous composante 1.4, l'assistant appuie le responsable de la sous-composante dans la mise en œuvre des activités liées au fonds compétitif notamment : (i) la coordination des activités de formation des bénéficiaires ; (ii) le coaching des jeunes et la conduite du processus de financement des plans d'affaires.

A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP-PDCE, ainsi que les services extérieurs et autres structures techniques impliquées dans l'exécution du projet.

Il aura entre autres les tâches ci-après :

- Assister le Responsable de la sous-composante 1.4 dans l'exécution de ses tâches ;
- Suivre les interventions des différents prestataires (prestataires spécialisés dans le montage, la sélection et le coaching des plans

d'affaire, l'analyse et l'évaluation des plans d'affaires) ;

-Appuyer le Responsable de la Composante 1.4 dans les relations techniques avec les ministères sectoriels et autres parties prenantes dans le but d'améliorer la pertinence et la qualité des plans d'affaires et favoriser les synergies et les complémentarités avec les programmes gouvernementaux existants

-Assurer la gestion et la mise à jour de la base de données des bénéficiaires du fonds compétitif ;

-Archiver physiquement et électroniquement les dossiers des bénéficiaires des subventions ;

-Renseigner / gérer la base des données des promoteurs des plans d'affaires ;

-Assister le Spécialiste de Suivi Evaluation dans la collecte et le contrôle qualité des données relatives à la sous-composante ;

-Garder à jour le tableau de bord des activités de la sous-composante ;

-Accomplir toute tâche confiée par le coordonnateur du projet Et /ou le responsable de la sous-composante 1.4.

-NB : voir le détail des tâches dans les termes de références disponible au PDCE (siège et site web).

3-Qualifications et profil requis

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme Universitaire BAC+3, en Economie, Gestion, statistiques, finances, ou une discipline connexe ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente à un poste similaire dans un projet

financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs ;

•Avoir une expérience dans la gestion et le suivi des plans d'affaires ;

•Avoir des capacités à développer et entretenir des bonnes relations interpersonnelles ;

•Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

•Posséder une bonne capacité communicationnelle ;

•Avoir une maîtrise des langues nationales ;

•Avoir une bonne capacité d'analyse et rédactionnelle en français.

•Avoir une excellente maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Powerpoint, Sites Web, Access et Internet).

4-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte) ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la gestion des plans d'affaires.

5-Processus de recrutement

Les consultants seront sélectionnés à l'issue de l'évaluation des propositions, selon la méthode basée sur les consultants individuel (CI) conformément aux procédures définies

dans le règlement de la Banque « méthode de sélection des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Juillet 2016, passer l'entretien devant un panel, et invités à négocier avec le PDCE,

6- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 25 août 2021 à 14 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Assistant du responsable de la sous-composante 1.4 du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE
sis Rue voula au numéro 298 - quartier plateau des 15ans -
-Email : contact@pdce-congo.com
-Tél : 06 534 89 39 -
Site web : www.pdce-congo.com

Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 30 juillet 2021

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 02/2021/METPFQE/PDCE-UGP

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE LA SOUS-COMPOSANTE 1.4 DU PDCE.

1-Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit additionnel de 12 900 euros, pour l'exécution du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PDCE)

A cet effet, l'Unité Gestion du Projet à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services de Consultant Individuel, afin d'appuyer la gestion de la mise en œuvre du Fonds Compétitif destinés aux jeunes formés par le PDCE.

2-Missions du Consultant

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le/la Responsable de la sous composante 1.4 est responsable de la mise en œuvre et de la coordination des activités liées au fonds compétitif notamment : la coordination des activités de formation, coaching des jeunes et la conduite du processus de financement des plans d'affaires

A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP-PDCE, ainsi que les services extérieurs et autres structures impliquées dans l'exécution du projet.

Il va assurer entre autres les tâches ci-après

- Aider à la sélection et à la supervision des assistants techniques, impliqués dans la mise en œuvre de la sous composante ;
- Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation des potentiels bénéficiaires ;
- Contribuer à la mise en œuvre du processus

d'identification, montage, sélection, mise en œuvre et évaluation des plans d'affaires ;

-Assurer les relations techniques avec les ministères sectoriels et autres parties prenantes dans le but d'améliorer la pertinence et la qualité des plans d'affaires et favoriser les synergies et les complémentarités avec les programmes gouvernementaux existants ;

-Superviser le versement des subventions aux groupes de jeunes, l'approvisionnement d'intrants et la formation

-Préparer et compiler les rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre dans le cadre des plans de travail, du suivi et de l'évaluation en mettant l'accent sur le cadre des résultats ;

-Contribuer à la génération de connaissances, à la documentation des expériences et des leçons apprises ainsi qu'à leur diffusion auprès des parties prenantes

-Travailler en étroite collaboration avec le/la Spécialiste en Sauvegardes environnementales et sociales

NB : voir le détail des tâches dans les termes de références disponible au PDCE (siège et site web).

3-Qualifications et profil requis

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme Universitaire BAC+5, en Economie, Gestion, finances, ou d'une discipline connexe ;
- Avoir une expérience pertinente dans le processus d'élaboration de business plans, et le suivi des sous-projets.
- Avoir une expérience dans l'analyse, la sélection

et la gestion des plans d'affaires dans le cadre d'un projet de développement entrepreneuriale des jeunes ;

•Avoir une expérience professionnelle à un poste similaire dans un projet financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs ;

•Avoir le contact facile et posséder des capacités à développer et entretenir des bonnes relations interpersonnelles ;

•Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

•Posséder une bonne capacité relationnelle et communicationnelle ;

•Avoir une maîtrise des langues nationales ;

•Avoir de bonnes compétences rédactionnelles en français

•Avoir une bonne capacité d'analyse.

•Avoir une excellente maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Powerpoint, Sites Web, Access et Internet).

4-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte qui seront sélectionnés) ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la gestion des plans d'affaires.

5-Processus de recrutement

Les consultants seront sélectionnés à l'issue

de l'évaluation des propositions, selon la méthode basée sur les consultants individuel (CI) conformément aux procédures définies dans le règlement de la Banque « méthode de sélection des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Juillet 2016, passer l'entretien devant un panel, et invités à négocier avec le PDCE,

6- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 25 Aout 2021 à 14 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Responsable de la sous-composante 1.4 du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE
sis Rue voula au numéro 298 - quartier plateau des 15ans -
-Email : contact@pdce-congo.com -Tél : 06 534 89 39 -Site web : www.pdce-congo.com

Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2021

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DU CONGO

Pre Claudine Tshimanga nommée doyenne de la FED

La Pre Claudine Tshimanga Mbuyi Kaseka est la première femme doyenne nommée par le conseil d'administration de l'Université catholique du Congo (UCC) au cours de sa réunion ordinaire tenue à Kinshasa du 1er au 4 juin 2021.

La décision de la nomination du Pr Claudine Tshimanga, officialisée à la fin du mois de juillet 2021, lui a été notifiée par Mgr Fulgence Muteba Mugalu, archevêque de Lubumbashi et président du conseil d'administration de l'UCC.

L'UCC est une université privée catholique créée en 1987 par l'ex-Conférence épiscopale du Zaïre (actuelle Conférence épiscopale nationale du Congo), sous le nom "Faculté de théologie catholique de Kinshasa" devenue "Facultés catholiques de Kinshasa" (FCK), puis rebaptisée UCC en 2009. L'UCC compte aujourd'hui sept facultés : la faculté de théologie, la faculté de philosophie, la faculté d'économie et développement (FED), la faculté des communications sociales, la faculté de droit ainsi que la faculté des sciences politiques. L'UCC offre aujourd'hui un programme diversifié selon les facultés et le degré allant du 1er, 2e et au 3e cycle.

Issue de la première promotion de la FED

Née le 30 septembre 1972, indique le site de l'UCC, la Pre Claudine Tshimanga Mbuyi Kaseka est diplômée de la toute première promotion – année d'entrée 1990-1991 et année de sortie 1994-



Pre Claudine Tshimanga

1995 – de la FED, anciennement faculté des sciences et techniques de développement (FSTD).

Première femme nommée assistante à la FSTD en 1997, Claudine Tshimanga Mbuyi Kaseka est aussi la première femme nommée professeure à temps plein, en 2015, après avoir obtenu son

doctorat en économie appliquée à l'université d'Anvers en 2011. Promue au grade de professeure, depuis 2014, Claudine Tshimanga Mbuyi Kaseka était, depuis 2016, secrétaire académique de la FED.

Professeure d'université

Membre de quelques sociétés

scientifiques, indique l'UCC, la Pre Claudine Tshimanga Mbuyi Kaseka justifie d'une expertise en matière d'analyse de politiques économiques, d'évaluation de la pauvreté, de renforcement des capacités ainsi que d'élaboration, de gestion et d'évaluation de projet. Elle dispense ou a dispensé des cours d'économie politique II, de macroéconomie, d'économie publique, de questions relatives à l'aide et au commerce, de collecte et d'analyse de données, d'élaboration, de gestion et d'évaluation de projet, d'analyse des principaux secteurs économiques de la RDC, de gestion et de protection des ressources naturelles, d'entrepreneuriat.

Domaines de recherche

Dans la recherche, elle a un excellent bilan en publications internationales dans les Peer Review. Ses domaines de recherches ou d'expertise sont : gouvernance de la rente minière, croissance économique et réduction de la pauvreté, analyse de la pauvreté multidimensionnelle ainsi que mise en œuvre financière de la couverture sanitaire universelle. Elle a notamment écrit « *Les trous noirs de la rente minière en RDC* » ; « *La renaissance du secteur minier en RDC: Où va la rente minière?* », «

Évolution de la pauvreté en République démocratique du Congo », « *Un salaire pour les plus démunis ? Analyse comparative des populations cibles à Kisenso* » (Kinshasa, RDC) ainsi que « *Mesurer l'impact du fonds social urbain : Analyse comparée de l'évolution socio-économique des communes de Kisenso et de Kimbanseke* »

Relance des activités de l'Observatoire des politiques économiques et développement humain

La nouvelle doyenne de la FED, indique l'UCC, a également été coordonnatrice de l'Observatoire des politiques économiques et développement humain de la FED, dont elle a relancé les activités à sa prise de fonction, après plusieurs années en léthargie de cet Observatoire. Elle a notamment relancé sa revue « *Afrique et développement* » dont le dernier numéro, toujours disponible, remonte à 2020. Durant toute la période de confinement en 2020, explique l'UCC, la professeure Claudine Tshimanga Mbuyi Kaseka a organisé des vidéoconférences scientifiques qui ont permis aux scientifiques et aux praticiens de réfléchir sur l'après covid-19 dans différents domaines.

Patrick Ndungidi

TRANSPORT AÉRIEN

Pas de baisse du prix des billets d'avion trois mois après le début des négociations

La difficulté majeure vient de la marge de manœuvre trop serrée du gouvernement dont les taxes et autres redevances en vigueur dans le secteur aéronautique n'interviennent qu'à hauteur de 25 % dans le prix du billet d'avion. En outre, seulement 400 000 passagers par an utilisent ce moyen de transport au niveau national. Avec un trafic aussi insignifiant, le secteur aérien ne peut constituer un véritable service de consommation courante pour les ménages.

Entre le gouvernement et les transporteurs aériens, les négociations s'annoncent très délicates. On parle déjà d'une impasse tant les positions sont divergentes dans tous les domaines. Si la réduction à la baisse du prix des billets vient confirmer le virage social du gouvernement Sama, son impact est bien maigre sur le vécu quotidien des Congolais. Chaque année, moins de 0,4 % des Congolais utilisent ce moyen de transport pour se déplacer dans le pays. Ce nombre est tellement insignifiant qu'il ne peut donner lieu à autant d'efforts pour réguler le prix du billet. Avec un taux d'occupation qui aurait, à en croire les experts du gouvernement, augmenter de 70 à 95 %, est-il possible de réfléchir sur une baisse du prix des billets ? La résistance est forte du côté des transporteurs routiers qui vont jusqu'à récuser ce dernier chiffre. A leur tour, ils rappellent l'arrêt des activités durant six mois pour cause de covid-19 et la paralysie de deux mois du Hubb Est en RDC à la suite de l'éruption volcanique.

Depuis mai 2021, le gouvernement à travers le ministère de l'Économie nationale a initié des pourparlers avec les transporteurs aériens sur cette question. Trois mois après, les usagers attendent toujours les résultats probants qui tardent à arriver. Sur le papier, les autorités appellent à une baisse de 45 % du prix du billet d'avion pour les vols domestiques. Une démarche non payante d'autant que les taxes et redevances ne représentent seulement 25 % du coût du billet. En appliquant la décision du gouvernement dans son intégralité, les compagnies d'aviation enregistreront une diminution de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 42 %.

Au-delà, d'autres points méritent d'y accorder une certaine importance. En tout cas, du côté des transporteurs aériens, l'on évoque par exemple l'incapacité d'appliquer une vieille décision du ministère de l'Économie qui a prévu l'imposition d'un prix unique aux transporteurs aériens pour chaque destination au lieu d'une fourchette de prix minimum et

maximum. Après le prix unique, il y a eu une certaine évolution dans la méthode gouvernementale de fixation du prix du billet, à travers l'indice Prix kilomètre transporté. Là aussi, des divergences sont nées des calculs de la consommation horaire. Pour un Airbus 320, les transporteurs, se référant au chiffre de l'avionneur français, expliquent que ce type d'avion consomme 4 000 litres par heure. Du côté des experts du gouvernement, cette consommation n'excède pas les 2800 litres par heure. A l'allure des blocages dans les discussions, un forçage du gouvernement devrait avoir des effets assez préoccupants comme la suppression de certaines lignes et escales. Des observateurs avertis vont plus loin en parlant même de la disparition des compagnies viables faute de rentabilité de l'activité. Si les discussions doivent se poursuivre, les transporteurs aériens espèrent un dialogue franc qui met en avant l'argument technique pour aboutir à une baisse raisonnable.

Laurent Essolomwa

Lancement du projet pilote d'éclairage public au quartier Mikondo

Le quartier Mikondo situé dans la périphérie est de Kinshasa, dans la commune de la Nsele, district de la Tshangu, a connu une effervescence particulière, le 6 août dans la soirée, à la faveur du lancement officiel du projet pilote d'éclairage public.

Les habitants de ce coin de la capitale étaient visiblement heureux d'expérimenter, pour la première fois, ce qui avait tout l'air d'une nouveauté dans leur juridiction. Présent à la cérémonie, le chef de l'Etat a tenu, par ce geste, à booster le projet "Lumière pour tous" qui matérialise sa vision, celle d'améliorer le quotidien des Congolais par des actions à impact social visible. Fruit du partenariat entre l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieux ruraux et périurbains (Anser) et la société Solektra, ce projet se veut ambitieux avec, à la clé, une probable extension du réseau à grande échelle dans l'arrière-pays en ciblant notamment quelques villages dans les provinces de la Tshopo et du Sud-Kivu.

La cérémonie en elle-même a été très brève dans son agencement, ponctuée par trois interventions dont celle du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila. Ce dernier a, tout en remerciant le chef de l'Etat pour cette initiative louable, exhorté la population locale à prendre soin de cet ouvrage dont l'une des dividendes à tirer sera, sans nul doute, le développement des activités commerciales et, surtout, la diminution du banditisme urbain.

A la suite du directeur général de Solektra qui a rassuré sur l'implication de son entreprise dans le développement du programme, le directeur-général d'Anser a, pour sa part, égrené les différentes articulations dudit projet. Faisant suite à la capitalisation du Fond Mwindu inauguré en janvier 2021 avec un apport de l'ordre de cinq millions de dollars, le projet "Lumière pour tous" est à sa phase pilote et cible trois-mille ménages répartis sur six villages. « *Les résultats attendus ne seront disponibles que dès la fin du mois d'août* », a noté le responsable d'Anser.

Toutefois, vu que le volet éclairage public ne correspondait pas au mécanisme de fonctionnement de « Fond Mwindu », un modèle économique censé prendre en charge ce segment de l'électrification, avait été imaginé, a-t-il indiqué. En quarante-cinq jours, l'essentiel du travail avait été réalisé avec le concours des jeunes du quartier sur une vitesse d'exécution de 1km par jour (installation des panneaux, montage des poteaux, etc).

Bénéficiant d'un entretien tous les six mois, les lampes ont une garantie de 6 ans avec une durée de vie de près de dix-huit ans, renseigne-t-on. Le patron d'Anser a terminé par solliciter l'implication du chef de l'Etat dans le processus d'obtention des ressources nécessaires qu'imposent les urgences liées à l'électrification imminente du territoire national.

A.D

Partage de mémoire...



Au sud de Nantes, où la Loire se jette dans l'océan Atlantique, et à quelques kilomètres de la côte vendéenne, l'île d'Yeu (23km² et 4800 habitants) constitue avec sa voisine l'île de Noirmoutier, l'une des deux îles de l'ancienne province française du Poitou située dans le golfe de Gascogne, on y accède par bateau ou par hélicoptère.

En été, de nombreux touristes y viennent profiter d'un bel ensoleillement et de paysages d'une beauté sauvage propices à de belles promenades et, pour les amateurs, à des photos de qualité.

L'île d'Yeu est aussi connue des tintinophiles car son vieux Château fort en ruines a inspiré Hergé, le célèbre dessinateur belge des albums d'aventures de Tintin et Milou. Celui-ci, en effet, a utilisé la silhouette des ruines de cette ancienne forteresse médiévale pour illustrer la couverture de *L'île noire*, septième album de sa série de bandes dessinées.

Au hasard d'une promenade sur le chemin escarpé qui fait le tour de l'île en surplombant l'océan, on découvre avec émotion une stèle mémorielle (photo) gravée au-dessus de l'un des rochers face à l'océan

Atlantique.

Surmonté par une belle tête de soldat africain, une inscription précise que ce monument a été élevé en 2017 en mémoire des 198 tirailleurs sénégalais appartenant au 90^e bataillon d'infanterie coloniale en partance pour le front, des 6 passagers et des 6 membres d'équipage victimes du naufrage du *Sequana*, torpillé par un sous-marin allemand dans la nuit du 8 juin 1917.

Sur les 665 passagers de ce paquebot mixte, 458 sont sauvés mais 207 périssent.

C'est rendre justice que de rappeler le sacrifice de ces hommes. On ne peut pas laisser le silence sur le plus meurtrier des torpillages de la Première Guerre mondiale autour de l'île, a souligné le maire de l'île d'Yeu lors de l'inauguration de cette stèle en 2017, cent ans après cette tragédie.

Un partage de mémoire qui doit servir d'exemple pour la transmission d'événements historiques trop souvent oubliés aux jeunes générations.

Jean-Marie Dedeyan

Vice-Président de la Fondation Charles de Gaulle



RÉFLEXION

Echec et mat !

Personne ne peut dire aujourd'hui ce qui sortira réellement de la victoire des Talibans dans leur reconquête de l'Afghanistan et de la défaite subie par les Américains au terme des vingt années qui ont suivi leur engagement sur le terrain en représailles des attentats perpétrés par al-Qaïda le 11 septembre 2001 contre les tours jumelles du World Trade Center à New York (2.753 morts, 6.291 blessés !). Mais, vue du côté des milices islamistes que dirigeait à l'époque le leader djihadiste saoudien Oussama Ben Laden tué lui-même au Pakistan dix ans plus tard par les forces spéciales américaines, cette victoire clôt une partie d'échecs qui aura duré deux décennies et dont l'Oncle Sam sort humilié sur un « échec et mat » particulièrement douloureux.

Que le président démocrate Joe Biden, récemment porté à la tête des Etats-Unis par le peuple américain, ait eu raison de décréter le retrait

des troupes qui s'enlisaient sur le terrain exactement comme l'avaient fait les troupes de l'URSS en 1989 au terme de dix années de guerre contre les « Moudjahidines » – autrement dit les « guerriers saints » – ne fait aucun doute même si ce retrait coûte cher à son pays en termes humains, politiques, diplomatiques, financiers. Mais cette décision rebat totalement les cartes sur la table du jeu de cette partie du monde où s'affrontent, de façon indirecte mais bien réelle, les grandes puissances du globe telles que la Chine, l'Inde et la Russie dont les intérêts et les ambitions sont plus réels que jamais.

Pour dire les choses de façon encore plus brutale les Talibans, qui n'ont rien changé dans leur vision totalement décalée du monde que caractérise la forme d'extrémisme dont les femmes afghanes sont les premières victimes, sortent finalement vainqueurs de la très longue et très cruelle guerre civile qui

prend fin sous nos yeux. Une victoire qui ne peut qu'aggraver les tensions internes existantes dans tous les pays qui entourent l'Afghanistan, c'est-à-dire le Pakistan et les anciennes Républiques de l'URSS en Asie centrale à savoir le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan. Et donc une victoire dont les conséquences stratégiques s'annoncent importantes pour l'ensemble de cette immense et très riche zone géographique située à la jonction de l'Europe, du Proche et du Moyen-Orient, de l'Asie.

Il suffit de considérer l'attention que porte dès à présent sur l'Afghanistan le président chinois Xi Jinping, qui vient d'affirmer vouloir en faire l'une des nouvelles « routes de la soie », pour mesurer les atouts que les Talibans ont désormais entre leurs mains. Et, par conséquent, l'ampleur des menaces encore virtuelles mais déjà bien réelles que porte en lui le retrait pour le moins

brutal des troupes américaines stationnées dans cette zone. Une équation que le président russe, Vladimir Poutine, prend très au sérieux comme le prouvent ses récentes prises de position sur le sujet. En conclusion de ce qui précède nous assistons aujourd'hui, bien au-delà de la victoire des Talibans, à la mise en place d'une nouvelle équation géopolitique dont personne effectivement ne peut dire ce qui sortira. Mieux vaut en avoir conscience dans le moment présent où les puissants de ce monde s'engagent dans des mouvements pour le moins complexes qu'en réalité leurs dirigeants actuels et futurs s'avèreront incapables de gérer contrairement à ce qu'ils croient et affirment. Dans le moment aussi où la crise larvée qui oppose Israël et l'Iran à propos de l'arme nucléaire prend une tournure plus qu'inquiétante qui peut, à tout instant, déboucher sur une guerre ouverte qui fermerait le détroit d'Ormuz et paralyserait le golfe Persique.

Jean-Paul Pigasse